



SOLIDARITÉ INCENDIE

Collecte de dons
jusqu'au 15 septembre
pour la commune
de Le Porge

**SOLIDARITÉ INCENDIE :
LES AUXONS SE MOBILISENT**

**MAISON MÉDICALE :
PLANNING RESPECTÉ**

AGENDA

Théâtre

Concours de tarot

Assemblée générale des associations

SOMMAIRE



p.4



p.6



p.8



p.6



p.7



p.10

- 3 Edito
- 4 Opération solidarité incendie
- 5 Carte Avantages Jeunes
- 6 En bref
- 7 Rétro'actus
- 8 Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE VOTRE MAIRIE

Du lundi au vendredi
8 h à 12 h 30

Mairie Les Auxons
1 rue de l'Eglise Saint-Pierre, 25870 Les Auxons
tél : 03 81 58 72 69, mail : mairie@lesauxons.fr

Numéro d'urgence
(uniquement aux horaires de fermeture de la mairie)
06 30 22 38 26

TÉLÉCHARGEZ PanneauPocket POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DES AUXONS

- 1 Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket et recherchez la commune ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Gratuit, anonyme et sans publicité

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



LES AUXONS LE MAG' est édité par la Mairie des Auxons - Directeur de la publication : Anthony NAPPEZ - Conception maquette et rédaction : Marylène LE ROUX - Photos : Mairie des Auxons - Impression : Mairie des Auxons - Contact : 1 rue de l'Eglise Saint-Pierre, 25870 Les Auxons, mail : mairie@lesauxons.fr - Dépôt légal : avril 2026 - N° ISSN en cours

EDITO



Notre Mag' revient après une pause estivale méritée et un été lors duquel se sont succédées les canicules et les différentes restrictions d'usage. La préservation de la ressource en eau, la prévention des incendies et l'attention portée aux personnes vulnérables ont rythmé notre été et je tiens à saluer la responsabilité dont ont fait preuve les auxoises et les auxois et le suivi mené par les bénévoles du CCAS afin de venir en aide aux habitants isolés. Ces derniers n'ont décidément pas chômé puisqu'ils ont aussi lancé la cagnotte au profit des sinistrés du Porge, victimes des mégafeux

en Gironde. Vous avez d'ailleurs encore jusqu'au 15 septembre la possibilité de faire un don si vous le souhaitez, en mairie ou au marché du dimanche.

Ces chaleurs durables records nous incitent aussi à repenser globalement nos bâtiments communaux. Nous faisons d'ores et déjà le nécessaire afin que la micro-crèche et la ludothèque soient climatisées pour l'été prochain et que notre école soit préparée suffisamment tôt à une éventuelle canicule avant les gros travaux qu'elle doit subir dans les prochaines années. Le conseil municipal commencera d'ailleurs à plancher sur ce sujet dans les prochains jours afin d'élaborer les scénarios de cette réhabilitation. En parallèle, l'audit énergétique du bâtiment aura lieu dans le courant du mois de septembre, diagnostic préalable essentiel à tout projet de rénovation énergétique.

Le chantier de construction de la maison médicale avance lui au rythme prévu, avec en ligne de mire une mise à disposition des locaux toujours prévue en fin d'année 2026. Une visite a été organisée fin août avec les médecins et les infirmières afin d'anticiper l'aménagement des locaux et une ouverture dans les meilleures conditions pour les patients et les praticiens. Vous pouvez d'ailleurs retrouver les photos de l'avancement du projet sur notre site internet.

Vous retrouverez dans ce nouveau Mag' les événements marquants de l'été mais aussi tout ce qui arrive en septembre. N'oubliez pas de vous inscrire dans nos associations qui proposent de nombreuses activités au sein de notre commune et pourquoi pas de vous rendre aux assemblées générales de certaines d'entre elles, ce peut être l'occasion de vous y investir en tant que bénévoles.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée, en particulier à nos écoliers qui reprennent le chemin de l'école en ce mardi 1^{er} septembre et à l'équipe enseignante qui repart pour une nouvelle année au service de l'éducation de nos enfants ! L'équipe d'élus a, elle, repris ses réunions dès le 24 août et les adjoints se sont relayés durant tout l'été pour assurer les affaires courantes. Nos secrétaires et nos agents techniques ont fait de même avec efficacité. Je tiens à remercier chacune et chacun pour leur sens de l'intérêt collectif qui a permis d'être à votre service avec réactivité durant la période estivale !

Votre Maire
Anthony NAPPEZ

SOLIDARITÉ INCENDIE : LES AUXONS SE MOBILISENT POUR LE PORGE

Face aux conséquences dramatiques des incendies qui ont frappé la Gironde cet été, la commune des Auxons et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont souhaité témoigner concrètement leur solidarité envers les habitants sinistrés du Porge.

À l'initiative des membres du CCAS des Auxons, et en partenariat avec la commune de Thise, l'opération « Solidarité Incendie » a été lancée afin d'apporter une aide financière aux habitants touchés par la catastrophe.

Initialement prévue jusqu'à la fin du mois d'août, la collecte est prolongée jusqu'au 15 septembre 2026 afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

Les dons sont à effectuer exclusivement par chèque à l'ordre du Trésor public (pas d'espèce) et peuvent être déposés à l'accueil de la mairie des Auxons. Les sommes recueillies seront transmises au CCAS du Porge pour contribuer aux besoins prioritaires identifiés sur place.

Par cette mobilisation, Les Auxons réaffirment une valeur essentielle : la solidarité entre les territoires ne connaît pas de distance.



Les AUXONS CCAS AUXONS

SOLIDARITÉ INCENDIE

Collecte* de dons jusqu'au 15 septembre pour la commune de Le Porge

Collecte par chèque à l'ordre du Trésor public

*action menée en partenariat avec la commune de Thise

MAISON MÉDICALE : LES TRAVAUX AVANCENT COMME PRÉVU



Le chantier de la nouvelle maison médicale se poursuit à un rythme soutenu et respecte parfaitement le calendrier annoncé. Après le lancement des travaux de terrassement au printemps, une nouvelle étape importante a été franchie avec le coulage de la chape.

Le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air, marquant une avancée significative dans sa construction. Les équipes interviennent actuellement sur l'isolation intérieure ainsi que sur le tirage des gaines électriques, les évacuations et les cloisons.

La livraison du bâtiment est toujours prévue pour la fin de l'année, conformément aux prévisions initiales.

Cette nouvelle maison médicale permettra ainsi aux deux médecins et aux infirmier(e)s de disposer d'un espace adapté et fonctionnel pour exercer leur activité et accueillir les patients dans les meilleures conditions.

L'équipe municipale reste attentive au bon déroulement du chantier et suit régulièrement son avancement, notamment lors des réunions hebdomadaires sur site.

Retrouvez l'évolution du chantier en photos sur : lesauxons.fr



QUAND LES TRANSFORMATEURS DEVIENNENT DES ŒUVRES D'ART



Vous avez eu le temps de les découvrir cet été : depuis la mi-juillet, six transformateurs électriques des Auxons ont changé de visage pour devenir de véritables œuvres d'art à ciel ouvert.

À l'initiative de la commune, l'illustrateur et peintre bisontin Sébastien Lombardo a investi ces équipements du quotidien pour leur donner une toute nouvelle identité. Nature, animaux, sport, poésie ou personnages emblématiques : chaque fresque possède son propre univers et s'intègre à son environnement.

Avant l'intervention de l'artiste, les agents des services techniques municipaux avaient préparé les différents supports par un travail de nettoyage et de remise en peinture.

Les six réalisations sont visibles rue Renoir, rue Montelier, rue des Essarts, rue des Prunelliers, rue des Sablières, rue de Girondain et rue de Pénaux. Le transformateur de la rue des Prunelliers sera traité dans les semaines à venir.

SÉCHERESSE : SIGNALEZ VOS FISSURES

La sécheresse persistante de cet été peut provoquer l'apparition de fissures sur les habitations. Si vous constatez des lézardes ou fissures sur votre façade, transmettez vos photos ainsi que vos coordonnées par mail à mairie@lesauxons.fr.

La commune recensera les sinistres afin de pouvoir déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, indispensable à la prise en charge des dommages concernés par les assureurs.

Il appartiendra ensuite à chaque propriétaire sinistré de déclarer à sa propre assurance les dégâts constatés dans un délai de 30 jours suivant la publication de l'arrêté interministériel de catastrophe naturelle.

CARTE AVANTAGES JEUNES 2026-2027 : RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE

La Carte Avantages Jeunes 2026-2027 sera disponible à la bibliothèque des Auxons à partir du mardi 1er septembre, de 17h à 20h, puis aux horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 14h30 à 17h00, vendredi de 17h30 à 19h00, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30.

Réservée aux moins de 30 ans habitant Les Auxons, elle sera proposée au tarif préférentiel de 5 €, la municipalité prenant en charge une partie de son coût afin de favoriser l'accès des jeunes à la culture, aux loisirs et aux nombreux avantages du dispositif.

Pour l'obtenir, pensez à vous munir d'une pièce d'identité, d'une photo récente et d'un justificatif de domicile. Afin de limiter l'attente, la fiche de renseignements peut également être complétée à l'avance (rendez-vous sur le site : bibliotheque-les-auxons.fr)

Merci aux bénévoles de la bibliothèque pour l'organisation de cette opération.

**LA CARTE
AVANTAGES
JEUNES**

FOODTRUCK : UN KEBAB ARRIVE AUX AUXONS



Depuis fin août, il y a une nouvelle adresse pour se restaurer aux Auxons. Chez le Voisin Kebab sera présent tous les jeudis, de 17h à 21h30, sur le parking de l'école.

Chez le Voisin Kebab,
tél. : 06 41 45 40 71

Paiement par carte bancaire non accepté.

PARTICIPEZ AU GRAND BESANÇON DE DEMAIN

Le Conseil de Développement Participatif (CDP) du Grand Besançon renouvelle ses membres pour le mandat 2026-2031.

Ouvert aux habitants majeurs du territoire, le CDP permet à chacun d'apporter ses idées et son expérience sur les grands enjeux locaux : mobilités, logement, environnement, développement économique, qualité de vie...

Vous souhaitez faire entendre votre voix et contribuer aux projets qui façonneront le Grand Besançon de demain ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2026.

Informations et modalités : grandbesancon.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE REPREND SES TEMPS D'ÉVEIL



A la rentrée, le Relais Petite Enfance (RPE) itinérant reprend ses rendez-vous mensuels à destination des assistantes maternelles et des jeunes enfants de la commune et des alentours.

Au programme : des temps d'éveil, de jeux et de découvertes, avec notamment des séances Nature (25 septembre), Motricité (16 octobre), à la bibliothèque (27 novembre) et Snoezelen (18 décembre).

Le RPE accompagne également les familles et les assistantes maternelles dans leurs démarches, leurs questions et leurs projets liés à l'accueil du jeune enfant.

Inscriptions et renseignements : RPE du SICA - 06 32 15 35 42 - rpe.sica@francasdoubs.fr

UNE BOÎTE AUX LETTRES BIEN IDENTIFIÉE, C'EST ESSENTIEL !

Votre boîte aux lettres est bien plus qu'un simple réceptacle pour votre courrier : une identification claire facilite le travail de la poste, des livreurs, mais aussi des services de secours et des professionnels intervenant à votre domicile. La mairie met régulièrement à jour les numéros pour alimenter la Base Adresse Nationale (BAN), afin de garantir que votre adresse soit bien reconnue par les secours et les GPS.

Or, aux Auxons, certaines boîtes aux lettres ne comportent ni nom, ni numéro de rue. Nous invitons donc chaque habitant à vérifier que sa boîte aux lettres comporte bien ces deux informations et à signaler en mairie toute éventuelle difficulté.



PAIEMENTS : DE NOUVELLES MODALITÉS À PARTIR DE SEPTEMBRE

À partir de septembre, le Trésor public souhaite supprimer les chèques. Cette évolution concerne directement plusieurs démarches proposées par la commune des Auxons, notamment les locations de salles et l'affouage.

Pour les locations de salles, les chèques de caution continueront toutefois à être demandés.

Afin de faciliter vos règlements, plusieurs solutions sont à privilégier : le prélèvement automatique (pratique et sans risque d'oubli), le paiement en ligne via PayFip (rapide et sécurisé) ou le paiement de proximité chez les buralistes et partenaires agréés, par carte bancaire ou en espèces dans la limite de 300 €.

À retenir : pensez à privilégier ces modes de paiement et évitez désormais les chèques et les TIP SEPA, dont le traitement est plus long et qui présentent notamment des risques de perte ou d'escroquerie.

DES PLACES DISPONIBLES À LA MICRO-CRÈCHE SUZETTE

La micro-crèche Suzette des Auxons dispose encore de quelques places pour l'accueil des jeunes enfants du lundi au vendredi.

Les familles intéressées peuvent contacter l'équipe de l'ADAEJ25 au 06 87 62 35 59 ou par mail à mcsuzette@fed25.admr.org pour obtenir davantage d'informations.



LE JARDIN DE LUNE ARRIVE SUR LE MARCHÉ



Cet été une nouvelle productrice a rejoint le marché dominical des Auxons : Le Jardin de Lune, une entreprise installée à Choye, en Haute-Saône, qui met à l'honneur les plantes aromatiques et médicinales.

Passionnée par les plantes et leurs usages, sa créatrice a choisi d'en faire son activité professionnelle, avec une démarche attentive à l'environnement et au respect de la nature.

Semer, cultiver, cueillir, transformer : cette philosophie se retrouve dans les produits proposés, élaborés avec soin à partir de plantes cultivées et transformées artisanalement. Sur son étal, vous pourrez découvrir des infusions aux associations originales, des aromates pour accompagner les plats du quotidien, des confitures et gelées, des vinaigres, etc.

Une nouvelle adresse à découvrir lors de votre prochaine visite au marché, pour échanger avec une productrice passionnée et découvrir son univers végétal.

Océane du Jardin de Lune vous donne rendez-vous tous les quinze jours chaque dimanche matin sur le marché des Auxons.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE NOUVELLE DÉGRADATION RAPIDEMENT RÉPARÉE

Début août, le chemin reliant le chemin des Chênes à la gare TGV a de nouveau été victime de vandalisme. Après un premier vol de câbles en cuivre quelques mois auparavant, les câbles en aluminium installés en remplacement ont cette fois été sectionnés, sans être dérobés.

Heureusement, les services de Grand Besançon Métropole, dont relève la compétence d'éclairage public, sont intervenus rapidement afin de remettre l'installation en état.

Une plainte a été déposée par la commune, et pour dissuader de nouvelles dégradations, des affiches rappelant l'absence de cuivre dans les câbles seront apposées sur les candélabres.

DÉMARCHAGE À DOMICILE : RESTEZ VIGILANTS !

Quelques réflexes simples :

- Ne laissez pas entrer chez vous une personne que vous n'avez pas invitée.
- Demandez systématiquement sa carte professionnelle et l'objet précis de sa visite.
- En cas de doute, ne signez aucun document et ne versez aucune somme dans la précipitation.
- Si le démarcheur se montre insistant ou refuse de décliner son identité, mettez fin à la conversation.
- Prévenez la mairie dès que possible.
- En cas de tentative d'escroquerie, contactez la gendarmerie immédiatement.

UN FUTUR ÎLOT DE FRAÎCHEUR AUTOUR DU TERRAIN DE BASKET

Endommagé par la chute d'un arbre, le terrain de basket situé près de la mairie a retrouvé ses deux panneaux fin juillet grâce à l'intervention des agents techniques municipaux. Une poubelle a également été installée à proximité.

La Mairie réfléchit désormais à l'avenir des 1 200 m² de terrains boisés qui entourent cet espace. Parmi les pistes envisagées : la création d'un espace vert accessible au public, éventuellement agrémenté d'un verger, afin de constituer un véritable îlot de fraîcheur à proximité du terrain de jeux.



LE VIDE-GRENIER DE L'UNION FOOTBALL CLUB A FAIT LE PLEIN



Sous un beau soleil estival, l'Union Football Club a organisé le dimanche 5 juillet dernier, son traditionnel vide-grenier au Pôle sportif et culturel.

Un rendez-vous toujours apprécié des chineurs et amateurs de bonnes affaires, venus nombreux profiter de cette journée conviviale.

Bravo aux bénévoles du club pour leur mobilisation et leur énergie tout au long de ce dimanche.

LA FÊTE DE LA MICRO-CRÈCHE SUZETTE

À la veille de la pause estivale, la micro-crèche Suzette a réuni enfants, familles et professionnels à l'occasion de sa fête de fin d'année le 10 juillet dernier.

Les élues en charge de la petite enfance avaient également fait le déplacement pour saluer l'équipe et échanger avec les familles.

Un joli moment de partage qui a permis de clôturer l'année avant les vacances d'été, tout en mettant à l'honneur l'engagement quotidien des professionnelles auprès des tout-petits.



UNE BELLE FÊTE NATIONALE

Vous avez été nombreux à vous retrouver au Pôle Sportif pour célébrer la Fête nationale, le 13 juillet dernier, dans une ambiance festive et conviviale.

Musique, danse, restauration et bonne humeur ont rythmé la soirée, offrant une nouvelle occasion de partager un beau moment ensemble.

Un grand merci au Comité des Fêtes des Auxons, à ses bénévoles, aux partenaires restauration et à toutes les personnes mobilisées qui ont fait de cette soirée une belle réussite.

Le feu d'artifice, qui n'a pas pu être tiré ce soir là en raison des conditions de sécheresse sera reprogrammé d'ici la fin de l'année.



SUCCÈS DU CONCOURS DE PÉTANQUE D'ANIM'AUXONS

Le traditionnel concours de pétanque organisé par la section pétanque d'Anim'Auxons a une nouvelle fois rencontré un beau succès au pôle sportif et culturel, le 27 juillet dernier.

Malgré la chaleur, 130 boulistes venus des Auxons et des communes voisines se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe du sport, de la convivialité et de la bonne humeur.

La remise des récompenses, en présence de l'adjointe en charge des associations, a clôturé cette belle journée.



Bravo aux participants et un grand merci aux bénévoles d'Anim'Auxons pour la qualité de l'organisation et de l'accueil.

BELLE AMBIANCE POUR LE VIDE-GRENIER DE L'ACCA

Le dimanche 30 août, la rue de l'église Saint-Pierre a accueilli le vide-grenier organisé par l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) des Auxons, avec la présence de plus de 100 exposants.

Tout au long de la journée, chineurs, promeneurs et habitants ont parcouru les stands à la recherche de bonnes affaires et de petits trésors à qui offrir une seconde vie. Buvette et restauration ont également contribué à l'ambiance conviviale de ce rendez-vous apprécié.

À cette occasion, le CCAS des Auxons a également tenu une permanence dans le cadre de son opération Solidarité Incendie, organisée au bénéfice de la commune du Porge.

Une belle journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la solidarité, grâce à l'implication des organisateurs, des bénévoles, des exposants et des visiteurs.



CARTES AVANTAGES JEUNES

MARDI 1er SEPTEMBRE de 17h à 20 h, les **MERCREDIS** de 14h30 à 17h00, les **VENDREDIS** de 17h30 à 19h00, les **SAMEDIS** de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Bibliothèque

Vente de cartes jeunes au tarif préférentiel de 5 €, la municipalité prenant en charge une partie de son coût.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES

MERCREDI 2 SEPTEMBRE, 20h
Pôle sportif et de loisirs

Envie de découvrir les projets du Comité des fêtes ou de vous impliquer dans la vie festive du village ? Rendez-vous à son assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE DE RAND'AUXONS

VENDREDI 4 SEPTEMBRE, 17h45
Pôle sportif et de loisirs

Le club de randonnée pédestre des Auxons (affilié à la Fédération Française de Randonnée) vous donne rendez-vous pour son assemblée générale.

JEUX D'ECHECS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE, 14h30 à 17h30
Pôle sportif et de loisirs

L'ASCA propose un après-midi échecs ouvert à tous : petits et grands, débutants ou confirmés. Entrée libre.

INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE, 9h à 13h
ADEM, 2 chemin de plongeon, Les Auxons

Toute l'équipe de l'ADEM sera présente pour vous renseigner sur les cours de musique;



LE DIMANCHE, FAISONS VIVRE NOTRE MARCHÉ !



Chaque dimanche matin, de 9 h à 12 h, le cœur des Auxons s'anime autour de son marché. Au fil des semaines, ce rendez-vous est devenu une belle occasion de retrouver les commerçants, de découvrir leurs produits et de partager un moment convivial.

Fruits et légumes, produits locaux, fromages, spécialités gourmandes... Le marché offre une diversité qui invite à privilégier les achats de proximité tout en profitant d'un accueil chaleureux.

Plus qu'un lieu où faire ses courses, le marché est aussi un espace de rencontre et d'échanges. On y vient pour remplir son panier, mais aussi pour prendre le temps de discuter, retrouver ses voisins et contribuer à la vie du village.

Alors, dimanche matin, rendez-vous au marché des Auxons !

REUNION TERRAIN DE FOOT

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Les maires des 7 communes concernés par le club de football intercommunal Union FC se réuniront pour une réflexion sur l'avenir du terrain d'honneur.

ELECTIONS SENATORIALES

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Le 27 septembre, la moitié du Sénat sera renouvelé au suffrage universel indirect. Les grands électeurs appelés à voter sont composés à 95 % des maires et des conseillers municipaux.

THEATRE

VENDREDI 9 OCTOBRE, 20h30

Pôle sportif et de loisirs

Anim'Auxons propose une soirée théâtre « Venise sous la neige », par la troupe Les Z'abonnay.

Tarif : 8 €. Réservation obligatoire.



CONCOURS DE TAROT

DIMANCHE 11 OCTOBRE, 13h

Pôle sportif et de loisirs

Anim'Auxons organise un concours de tarot avec de nombreux lots à gagner.

Tarif : 20€. Réservation conseillée.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

SÉCHERESSE : RAPPEL DES INTERDICTIONS

Le Doubs étant placé en niveau « Crise » sécheresse jusqu'à mi-octobre, des restrictions renforcées concernant notre consommation d'eau s'appliquent toujours aux Auxons.

Pour rappel, sont notamment interdits : l'arrosage des pelouses et espaces verts, le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles autorisées, le remplissage des piscines privées ainsi que le nettoyage des façades, terrasses et voiries. L'arrosage des potagers reste autorisé uniquement entre 20 h et 8 h.

Chacun est invité à limiter au maximum sa consommation d'eau et à respecter ces mesures afin de préserver cette ressource devenue particulièrement fragile.

